

AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUXCOREVALVE EVOLUT R
avec système de pose
EnVeo PROBioprothèse valvulaire aortique implantée par
voie artérielle transcutanée

Avis de radiation

Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 11 mars 2025

Faisant suite à l'examen du 11 mars 2025, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 11 mars 2025

Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :

La Société MEDTRONIC France SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de bioprothèses valvulaires aortiques implantées par voie artérielle transcutanée COREVALVE EVOLUT R, associées à leurs systèmes de pose EnVeo PRO, détaillées dans le tableau ci-dessous, et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3267005	Bioprothèse valvulaire, transcutanée, aortique, MEDTRONIC, COREVALVE EVOLUT R	Bioprothèses : EVOLUT R-23, EVOLUT R-26, EVOLUT R-29, EVOLUT R-34 Ancillaires : L-ENVPRO-14, L-ENVPRO-16, ENVPRO-14, ENVPRO-16

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif